

**COMITE SCIENTIFIQUE ET DE GESTION
DU CERPOD**

4EME SESSION ORDINAIRE

Bamako, 25-28/11/1991

COMPTE RENDU SOMMAIRE

**COMITE SCIENTIFIQUE ET DE GESTION
DU CERPOD**

4EME SESSION ORDINAIRE

Bamako, 25-28/11/1991

COMPTE RENDU SOMMAIRE

La 4ème Session ordinaire du Comité scientifique et de gestion (CSG) du Cerpod s'est déroulée du 25 au 28 novembre 1991 à Bamako, au Mali. La cérémonie d'ouverture était présidée par le Professeur Abdoulaye Ag Rhaly, président du Comité, ayant à ses côtés Monsieur Michel Koutaba, représentant le Secrétaire exécutif du Cilss, Monsieur Gaoussou Traoré, représentant le Directeur général de l'Institut du Sahel et du Directeur du Cerpod et des ses collaborateurs. On notait également la présence, à cette séance d'ouverture, des membres du CSG, de représentants d'organismes internationaux et d'institutions nationales malienves.

Ouvrant les travaux de cette session, le Professeur Abdoulaye Ag Rhaly, président du Comité, a annoncé la participation à ces assises de deux nouveaux membres du Comité, Monsieur Dono Horngar Neldita, du Tchad, et Monsieur Iancuba Ndjai, de la Guinée-Bissau, à qui il a souhaité la bienvenue. Il a ensuite rappelé l'expérience qui avait été faite pour la première fois lors de la 3ème Session d'examiner les publications scientifiques du Cerpod. Il a indiqué toute l'importance qui s'attache à cette expérience et s'est félicité que le Comité ait décidé de la reconduire à chacune de ses sessions. Il s'est également appesanti sur les problèmes de gestion en se déclarant heureux que le Cerpod ait déployé beaucoup d'efforts pour rationaliser sa gestion.

S'agissant de l'avenir du Centre, le Président du Comité a évoqué le contexte particulier dans lequel s'est tenue cette session.. Ce contexte est caractérisé par la fin prochaine du premier programme quinquennal du Cerpod et la réalisation d'une revue de ce programme. Il a souligné l'importance de cette revue et appelé les membres du Comité à aider le Cerpod à élaborer un nouveau programme qui soit meilleur.

Le Pr. Ag Rhaly a enfin exprimé sa gratitude aux autorités malienves pour l'appui qu'elles apportent au Cerpod et les partenaires au développement pour la solidarité qu'ils ne cessent de témoigner aux populations sahéliennes.

Auparavant, Monsieur Michel Koutaba, représentant le Secrétaire exécutif du Cilss empêché avait souhaité la bienvenue à Bamako aux membres du Comité. Il s'est déclaré heureux que le Comité veille constamment à ce que les activités du Cerpod répondent toujours aux préoccupations des Etats.

Passant ensuite en revue le projet d'ordre du jour, M. Koutaba s'est appesanti sur l'élection du nouveau président du Comité, le mandat du Pr. Ag Rhaly du Mali arrivant à son terme. Il a tenu à adresser ses remerciements au président sortant qui a été le premier à occuper cette fonction depuis la création du Cerpod. Il a lui a dit combien le Comité a apprécié le travail qu'il a fait en son nom.

Le président a procédé à la vérification du quorum et constaté qu'il était atteint avec la présence des membres suivants:

Mesdames Marie-Michèle Ouédraogo, Burkina Faso,
Awa Thiongane, Sénégal,
Linda Demers, Canada,
Messieurs Dono Horngar Neldita, Tchad,
Francis Gendreau, France et
Iancuba Ndjai, Guinée-Bissau.

Etait absente et excusée:

Madame Elizabeth Maguire, Etats-unis d'Amérique.

Siégeant ensuite à huis-clos, le Comité a procédé à l'élection de son nouveau président. Son choix s'est porté sur Madame Marie-Michèle Ouédraogo.

Poursuivant ses travaux en séance plénière élargie au Directeur du Cerpod et à ses collaborateurs, le Comité a examiné et adopté le projet d'ordre du jour, moyennant une correction mineure. Il s'est ensuite penché sur le procès verbal de la 3ème Session qu'il a adopté moyennant la correction des coquilles qu'il renferme. Le Comité a demandé au Cerpod de continuer à présenter un compte rendu sommaire de ses délibérations et, en même temps, un procès verbal. Le compte rendu sommaire, signé du président et du secrétaire de séance, est le seul document qui sera adressé aux instances statutaires du Cilss. Quant au procès verbal, qui est à usage interne, le Comité a demandé qu'il soit désormais présenté sous une forme synthétique et qu'il ne soit pas publié.

En ce qui concerne le contrôle des tâches, le Comité s'est félicité des efforts fournis par le Cerpod pour exécuter les recommandations qu'il avait formulées lors de sa 3ème Session, notamment la recommandation relative à la 6ème Journée du Cilss célébrée en septembre 1991 et dont le thème était: "Population et développement dans le Sahel"; il a jugé "satisfaisant" le niveau d'exécution. Le Comité a cependant noté que plusieurs recommandations n'avaient pas été entièrement exécutées. Celles-ci ont fait l'objet d'un long débat. Elles sont relatives:

- à la formation des démographes dans les pays lusophones;
- à la participation des Etats membres du Cilss au financement du Cerpod;
- à la détermination du temps-cadre;
- à la diversification des sources de financement;
- à l'harmonisation des demandes que les bailleurs de fonds adressent au Cerpod;

- à la question de la génération des ressources;
- à la restructuration des divisions techniques du Cerpod;
- à la construction du siège du Centre et
- aux résumés des productions scientifiques à annexer au rapport d'activités du Centre.

Après avoir encouragé le Cerpod dans sa politique de génération des ressources et lui avoir demandé de ne pas limiter ses efforts dans le domaine de la formation aux seuls fonctionnaires, le Comité a décidé de reconduire ses recommandations.

Examinant ensuite le rapport d'activités 1990-1991 du Cerpod, le Comité a félicité le Centre pour la qualité du document présenté. Il a fait des suggestions pour l'amélioration de la présentation de ce rapport, notamment dans la perspective de sa publication sous une forme contractée et pour une distribution auprès d'un public élargi.

Le Comité a ensuite longuement discuté des questions relatives:

- aux publications et à la vulgarisation des résultats de recherche;
- à l'assistance technique et à la mesure de l'impact des activités du Centre dans les pays;
- à la création prochaine d'un institut d'enseignement de la démographie à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar;
- à l'implication du Centre dans les activités des institutions nationales des pays membres du Cilss et
- aux groupes de recherche du Centre.

Le Comité a jugé que le problème des publications et celui des groupes de recherche sont des problèmes de fond qui méritent une réflexion poussée de sa part afin d'aider le Cerpod à les résoudre. Il a décidé d'en rediscuter en parlant du Programme de travail 1992 du Centre. Il a adopté le rapport d'activités 1990-1991 du Cerpod.

Le Comité a ensuite procédé à l'examen de deux rapports financiers. Le premier est le rapport financier de l'exercice 1989-1990 qui portait sur un budget de 634 944 619 Fcfa et qui n'avait pas été adopté lors de la 3ème Session; le second est le rapport financier de l'exercice 1990-1991 qui portait sur un budget de 875 834 837 Fcfa.

Un long débat s'est instauré autour des points suivants:

- les variations de nomenclature d'un exercice à l'autre et même d'un projet à l'autre;

- le problème du report des disponibles budgétaires d'un exercice à l'autre;
- l'incidence de la fluctuation des taux de change sur le budget;
- la nécessité pour le Groupe restreint des bailleurs de fonds de sensibiliser les donateurs du Centre quant au besoin de simplifier et d'harmoniser leurs exigences en termes de rapports financiers et de rapports d'activités des projets;
- la faiblesse de la part des dépenses allouées aux activités d'études et de recherche;
- le problème des coûts indirects et
- la nécessité d'accompagner le rapport financier d'un commentaire afin d'en faciliter la compréhension.

Sur la base des éclaircissements qui lui ont été fournis, le Comité a félicité le Cerpod pour les efforts faits dans le sens de l'amélioration de la présentation du rapport financier. Toutefois, il a relevé un certain nombre de faiblesses et a recommandé au Cerpod de:

- présenter dorénavant le rapport financier avec un commentaire plus détaillé;
- faire ressortir une colonne budget voté pour l'exercice écoulé et sa réalisation et
- faire ressortir une colonne budget prévisionnel pour l'exercice suivant.
- présenter en même temps un budget et une trésorerie.

Il a ensuite adopté les deux rapports financiers.

Examinant le programme de travail 1992, qui présente la particularité de couvrir une période de 15 mois conformément aux instructions formulées lors de la 3ème Session, le Comité a débattu des points suivants:

- la concordance entre les activités réelles et l'organigramme du Centre;
- la raison du non fonctionnement des groupes de recherche;
- l'abondance des activités programmées;
- l'absence de référence à la restructuration du Centre;
- les activités hors Sahel;

- les publications et la dissémination;
- le risque d'improvisation dans l'exécution d'activités non programmées au détriment des activités programmées;
- le sort du projet régional d'état civil;
- la nécessité de séparer le rapport d'activités et le programme de travail et
- la vocation du Centre (recherche, formation ou assistance technique).

A la lumière des réponses apportées, le Comité a retenu les questions de fond dont celle de la vocation et celle de la restructuration du Centre.

Il a adopté le programme de travail mais a donné des instructions au Centre afin:

- * qu'il inscrive dans le procès verbal des travaux de la session le problème de la vocation;
- * qu'il profite de la période de transition pour régler les problèmes de fond qui restent en suspens;
- * que, parmi les activités proposées, une priorité soit accordée aux activités en cours notamment en termes de publication et de dissémination.

La discussion du budget prévisionnel, d'un montant de 909 373 898 Fcfa, a été l'occasion d'évoquer à nouveau la plupart des questions abordées au moment de l'examen des rapports financiers, en particulier le report des disponibles et le commentaire qui doit accompagner le budget. Les autres questions soulevées ont trait:

- à l'origine, à l'utilisation et à la façon de présenter les fonds propres;
- à la négociation engagée avec le Fnuap à propos de la rémunération des interventions des membres du personnel du Centre faites à son profit;
- à la baisse, par rapport à l'exercice précédent, de la part allouée à la rubrique Autres publications;
- à l'insuffisante hausse de la part réservée aux activités d'études et de recherche;
- à la nécessité pour le président du Comité de participer aux travaux du Comité technique des experts (CTE) du Cilss et

- à la nécessité de faire coïncider les réunions du Comité et celles du Groupe restreint des bailleurs de fonds.

Le Comité a assorti l'adoption du budget d'une recommandation adressée au Conseil des ministres du Cilss et de deux instructions adressées au Centre lui-même. La recommandation vise à permettre au président du Comité de participer aux travaux du Comité technique des experts du Cilss. Les instructions portent:

* sur l'organisation de sessions communes du Comité et du Groupe restreint des bailleurs de fonds et

* sur la nomenclature du budget.

L'examen de la Version I du Plan de redressement et de relance durable (PRRD) du Cilss a permis au Comité d'obtenir de manière informelle des informations sur les mutations qui se préparent au sein du système Cilss. Le Comité a pris bonne note du fait que le PRRD évoque clairement les acquis et le rôle du Cerpod et estime qu'il faut les préserver. Il a également pris acte du fait que le Plan reconnaît qu'il faut recueillir l'avis du Comité sur les documents relatifs aux-dites mutations.

Le Comité a recommandé à l'INSAH d'informer son président des développements relatifs au Plan de redressement et de relance durable du Cilss et de lui transmettre tous les documents pertinents à ce sujet.

Il a chargé son président d'informer les différents membres de l'évolution de ce dossier et de prendre, le cas échéant, les dispositions qui s'imposeraient.

Le Comité est alors passé à l'examen des productions scientifiques du Centre. Il a passé en revue les documents suivants:

* Working Paper no 5: "Choosing between African and French Destinations: The Role of Family and Community Factors in Migration from The Senegal River Valley", Sally Findley, décembre 1990;

* Working paper no 6: "Plan de sondage de l'Enquête démographique et de santé (EDS) du Mali", Alfredo Aliaga, Graham Kalton, Bakary Sacko et Baba Traoré, novembre 1990;

* Working Paper no 7: "Travaux domestiques et activités rémunératrices des ménagères dans le district de Bamako", Mireille Kantiebo, octobre 1991;

* Working Paper no 8: "Différences de mortalité selon le sexe et utilisation des services de santé au Mali", Cheikh Mbacké et Thomas K. LeGrand, novembre 1991;

* Document de sensibilisation sur la survie maternelle et infantile, Keumaye Ignégongba et Katrina Galway, avril 1991;

- * Dimension ethnique de la fécondité et de ses déterminants en Mauritanie, Keumaye Ignégongba;
- * Pop Sahel no 16: "La migration comme stratégie de survie", avril 1991;
- * Note technique de présentation de la feuille de données du Cerpod (2ème édition), Mouhamadou Guèye et Abubakari Dicko, à paraître;
- * Etat civil du Mali: données brutes, 1987, juillet 1991;
- * Etudes et travaux du Cerpod no Hors Série: Enquête démographique et de santé (EDS)-Haute Vallée, Baba Traoré, Ousmane Sokona, Mamadou Kani Konaté et Dr. Mariam Maïga, novembre 1990;
- * De la prise en compte à l'intégration des variables démographiques dans la planification: les expériences sahéliennes, Dieudonné Ouédraogo et Victor Piché, à paraître;
- * Rapport de recherche, Vol.I, no 1: Migration et urbanisation au Burkina Faso, Honoré Poyour Somé et Adjima Gbangou, septembre 1991 et
- * Etude sur les aspects organiques, législatifs et réglementaires en matière de population et de développement des politiques de population au Sahel, Cas du Burkina Faso, Kano Hamissou et Birika Bonzi Jean-Claude, octobre 1991.

A l'issue des discussions qui ont suivi la présentation de ces documents, le Comité a donné d'utiles suggestions au Cerpod pour améliorer autant la forme que le fond de ses productions scientifiques.

Le Comité a ensuite procédé à l'examen des questions diverses qui comportaient les sous-points suivants:

1. l'amendement de l'Article 16 du Règlement intérieur du Comité;
2. l'examen des termes de référence de la mission de revue de programme prévue en 1992;
3. l'examen du projet de fiche de notation du personnel du Cerpod et
4. la date et le lieu de la prochaine session du Comité.

Le Comité a décidé, avant d'examiner ces points, d'y ajouter la discussion de la politique d'information du Cerpod.

Sur le premier point, le Comité a procédé à l'amendement de l'Article 16 du Règlement intérieur du CSG qui est ainsi formulé dans sa nouvelle version:

Article 16 nouveau

A la fin de chaque session, le CSG adopte un compte rendu rédigé

par le Directeur du Cerpod.

Le compte rendu sera transmis à l'organe de tutelle qui le fera parvenir aux organes statutaires du Cilss pour information et éventuellement pour prise de décision.

Nonobstant ce compte rendu, le Directeur du Cerpod soumettra pour examen et adoption à la session suivante du CSG le procès verbal de la précédente session.

Le procès verbal des délibérations du CSG sont signées par son président conformément à l'article 31 du Règlement intérieur du Cerpod.

Sur le deuxième point, le Comité a retenu que la mission de 1992 era une mission de revue de programme et non d'évaluation. Il a mis sur pied un sous-comité chargé de finaliser le projet de termes de référence de cette mission. Ce sous-comité est composé de Mesdames Marie-Michèle Nédraogo et Linda Demers, du Professeur Abdoulaye Ag Rhaly et de Monsieur Michel Koutaba.

S'agissant de la fiche notation du personnel du Cerpod, le Comité insisté sur la difficulté d'évaluer un chercheur et estimé que le projet présenté ne pouvait pas permettre de réaliser cet objectif. Il a demandé au Cerpod d'approfondir la réflexion et de lui présenter un autre projet à sa prochaine session.

S'agissant de la politique d'information du Cerpod, le Comité a d'abord souhaité que le Cerpod définisse des thèmes fédérateurs qui soient des slogans mobilisateurs. Il a insisté sur l'importance de l'axe relations publiques. Le Comité s'est longuement penché sur le coût élevé de l'information et exprimé le souhait que Pop Sahel prenne de la publicité. Il a demandé au Cerpod d'approfondir les investigations dans ce domaine en y incluant la nécessité d'une stratégie de marketing pour Pop Sahel qui pourrait induire la création d'un service de gestion des abonnements et de la distribution. Le Comité a été informé du fait que le document de politique d'information est encore à l'état d'élaboration et qu'il doit être finalisé prochainement. Il a demandé au Cerpod d'étudier les modalités de mise en oeuvre de cette politique.

Examinant enfin le projet de statut particulier du personnel du Cilss, le Comité a pris acte des inquiétudes de la Direction du Cerpod relative à l'autonomie et à la personnalité morale et juridique du Centre. Il a donné mandat au Cerpod d'examiner de manière plus approfondie ce document et de veiller à ce que les acquis du Centre soient préservés.

Le nouveau Président du Comité, qui réside hors du Mali, a délégué le membre malien du Comité pour le représenter aux manifestations se déroulant au Mali auxquelles elle serait invitée.

Le Comité a enfin été informé par le représentant du Secrétaire exécutif du Cilss de la résolution prise lors du dernier Conseil des

ministres d'organiser en mai 1992 à Ouagadougou un colloque sur la jeunesse et l'environnement dans le Sahel.

Le Comité a décidé de tenir sa prochaine session dans le courant de la deuxième quinzaine du mois de novembre 1992 à Ndjaména, au Tchad.

Le Comité a enfin procédé à l'examen et l'adoption du compte rendu sommaire de ses délibérations.

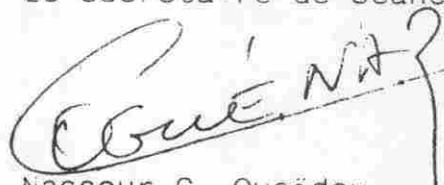
Clôturant les travaux de la 4ème Session du Comité scientifique et de gestion du Cerpod, son président, Madame Marie-Michèle Ouédraogo a remercié ses collègues pour la marque de confiance qu'ils lui ont témoigné en lui confiant ces fonctions. Se réjouissant que le Cerpod ait fait de grands efforts pour rationaliser sa gestion, elle a tenu à féliciter la Direction du Centre en l'encourageant à aller de l'avant dans ce domaine. Elle a enfin adressé les remerciements du Comité aux bailleurs de fonds pour leur appui constant au Cerpod et aux autorités maliennes pour leur accueil et leur hospitalité durant les travaux de cette session.

Le Président de séance



Mme Marie-Michèle Ouédraogo

Le Secrétaire de séance



Nassour G. Ouaïdou

RESOLUTION

Relative à l'amendement au Règlement intérieur du CSG

Le Comité scientifique et de gestion du Cerpod, réuni en sa 4ème Session ordinaire à Bamako, Mali, du 25 au 28 novembre 1991,

Considérant l'article 31 du Règlement intérieur du Cerpod, notamment en son alinéa 2 portant sur les procès verbaux des délibérations du CSG;

Considérant l'Article 16 du Règlement intérieur du CSG du Cerpod portant sur les comptes rendus des délibérations;

Considérant le projet d'amendement au Règlement intérieur du CSG;

Vu le souci d'harmonisation des textes exprimés par le Directeur du Cerpod

Adopte

Le présent amendement annexé à cette résolution et qui est partie intégrante du Règlement intérieur du CSG.

Fait à Bamako, le 28 novembre 1991

Le Comité

AMENDEMENT AU REGLEMENT INTERIEUR DU CSG

Article 16 nouveau

A la fin de chaque session, le CSG adopte un compte rendu rédigé par le Directeur du Cerpod.

Le compte rendu sera transmis à l'organe de tutelle qui le fera parvenir aux organes statutaires du Cilss pour information et éventuellement pour prise de décision.

Nonobstant ce compte rendu, le Directeur du Cerpod soumettra pour examen et adoption à la session suivante du CSG le procès verbal de la précédente session.

Le procès verbal des délibérations du CSG sont signées par son président conformément à l'article 31 du Règlement intérieur du Cerpod.

MOTION DE FELICITATION AU PRESIDENT DU SORTANT DU CSG

Le Comité scientifique et de gestion du Cerpod, réuni en sa 4ème Session ordinaire à Bamako, au Mali, tient à adresser ses plus sincères et chaleureux remerciements à Monsieur le Professeur Abdoulaye Ag Rhaly, président sortant du Comité. Le Comité se félicite tout particulièrement de ce que le Pr. Ag Rhaly, ayant exercé ses fonctions pendant les trois premières d'existence du Comité, ait notablement contribué par son dynamisme, sa profondeur de vue et son attachement au Cerpod à permettre au Centre et au Comité de franchir sans écueils une étape décisive de leurs vies respectives.

Fait à Bamako, le 28 novembre 1991

Le Comité

MOTION DE REMERCIEMENTS AUX AUTORITES DU MALI

Le Comité scientifique et de gestion du Cerpod, réuni en sa 4ème Session ordinaire à Bamako, au Mali, tient à adresser sa profonde gratitude au Comité de transition pour le salut du peuple (CTSP), au gouvernement et au peuple malien tout entier pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à ses membres et pour toutes les facilités qu'ils ont mises à leur disposition afin d'assurer le succès de leurs travaux.

Fait à Bamako, le 28 novembre 1991

Le Comité

MOTION DE FELICITATION A LA DIRECTION DU CERPOD

Le Comité scientifique et de gestion du Cerpod, réuni en sa 4ème Session ordinaire à Bamako, au Mali, tient à adresser ses vives félicitations au Directeur et à l'ensemble du personnel du Cerpod pour la qualité de l'organisation de cette session et celle des documents présentés ainsi que pour les efforts faits pour améliorer la conduite des activités du Centre et pour maîtriser sa gestion.

Fait à Bamako, le 28 novembre 1991

Le Comité